

Chutes de neige : la ville est prête



Equipée de petites et grandes saleuses, et forte d'un contingent d'une cinquantaine d'agents municipaux mobilisés bien en amont pour s'investir de jour comme de nuit, le jour J, la ville est prête, en cas d'épisode neigeux. Revue d'horizon des moyens mis en place...

Même si les fortes chutes de neige ne se produisent en moyenne qu'une à deux fois par an et durent moins de 48 heures, elles peuvent néanmoins bloquer une ville et vite tourner à la galère pour les habitants. Voire être une source de danger.

"A Suresnes, le contexte d'épisode neigeux est en plus complexifié du fait d'une topographie particulière, la présence de nombreuses rues résidentielles avec de fortes pentes autour du Mont Valérien, rendant les conditions d'accès difficiles. Nous devons être très réactifs et prêts en cas d'alerte" rappelle Guillaume Boudy, Maire de Suresnes.

Très en amont la Ville s'organise pour éviter tout danger : si les habitants et commerçants sont sensés assurer le déneigement des trottoirs devant les propriétés privées, en revanche, l'essentiel du déblaiement incombe à la ville.

52 kilomètres de voirie

En tout ce sont ainsi 52 kilomètres de voirie qui doivent être dégagés. Avec un ordre de priorité qui préconise en urgence le déblaiement des grands axes de la ville, des rues en pente ou à proximité d'établissements publics (écoles, équipements sportifs, équipements municipaux) mais aussi les voies de circulation des bus et bien sûr les abords de l'hôpital Foch et des gares. Les rues secondaires sont déneigées dans un second temps et certaines rues sont fermées à la circulation par sécurité le temps de laisser les services techniques intervenir (1).

La Direction Environnement, Mobilité et Transition écologique et le service Voirie et Réseaux unissent leurs efforts pour mettre en place un plan neige afin d'être fin prêts lors du message d'alerte de la météo ou du département annonçant une vigilance orange neige et verglas.

Une cinquantaine d'agents mobilisés

En journée, le dispositif mis en place pour le déneigement des trottoirs prévoit à la fois une intervention du prestataire de la Ville ESV (Europe Service Voirie), en charge au quotidien du balayage des rues, mais aussi le recours à des agents municipaux des services Déchets et Voirie, et à une vingtaine d'agents du service Parcs et Jardins.

ESV met à disposition de la Ville une grande saleuse d'une capacité de 8m3 de sel et deux petites saleuses (camionnettes à plateaux). De son côté, la Ville réquisitionne une seconde grande saleuse, 8 camions du service Parcs et jardins d'une capacité de 600 kilos à une tonne de sel. L'épandage se fait alors de manière manuelle et adaptée selon la largeur des rues avec un trottoir sur deux dégagé.

En parallèle, l'accès aux bâtiments municipaux (écoles, médiathèques, équipements sportifs, etc...) est assuré par les agents de chaque équipement concerné, de manière autonome.

30 tonnes de sel

La Ville dispose d'un stock de 30 tonnes de sel qui seront répandues sur les chaussées, via les deux saleuses et les camionnettes. 25 réserves dites « bacs à sel » d'une contenance de 50 litres chacune, réparties sur la territoire serviront aux agents de propreté qui interviennent à pied pour l'épandage des rues.

En cas d'épisode neigeux la nuit, la Ville actionne **le vivier de volontaires**. Au nombre d'une vingtaine environ, ces agents volontaires, issus des différents services techniques de la ville (espaces verts, services techniques, sports, garage, logistique, bâtiment, etc...) se sont inscrits dès le mois de novembre sur une liste et savent qu'ils peuvent être sollicités 24 à 48 h avant un épisode neigeux. *"Il est essentiel d'avoir une équipe rodée et opérationnelle au service de la population pour réduire les nuisances et éviter toute mise en danger de tous : habitants, commerçants, riverains, salariés mais aussi usagers des services publics ..."* insiste Fabrice Bulteau adjoint au Maire, en charge de la Voirie et de l'Urbanisme.

[\(1\) Arrêté municipal du 21 janvier 2013](#)

Chiffres clefs

- o 52 km de rues à déneiger
- o 1 grande saleuse d'une capacité de 8m3 de sel
- o 2 petites saleuses
- o 2 camionnettes à plateaux et 8 camions
- o 30 tonnes de sel en stock
- o 800 sacs de 25 litres de sel
- o 25 bacs à sel répartis sur le territoire de 50l de sel chacun
- o Une trentaine d'agents volontaires de nuit
- o Une cinquantaine d'agents mobilisés en journée

Vos contacts

Cyril Morteveille

Directeur de la communication

01 41 18 15 53

cmorteveille@ville-suresnes.fr

Nathalie Conte

Chargée des relations presse

01 41 18 18 36

nconte@ville-suresnes.fr